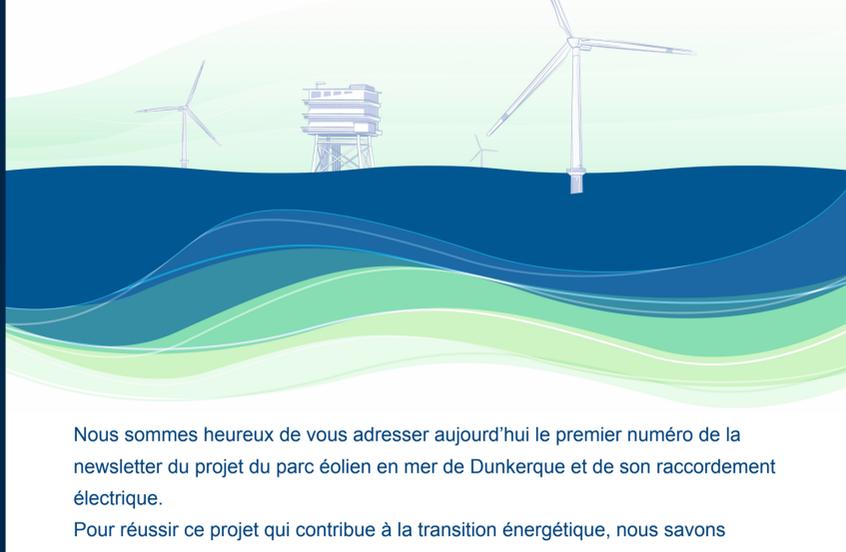


Lettre d'information n°1 - Janvier 2022

Projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique



Nous sommes heureux de vous adresser aujourd'hui le premier numéro de la newsletter du projet de parc éolien en mer de Dunkerque et de son raccordement électrique.

Pour réussir ce projet qui contribue à la transition énergétique, nous savons l'importance de la concertation avec le public et les acteurs du territoire Dunkerquois. Cette première newsletter est l'occasion de partager avec vous les informations clés de l'avancement du projet, les grandes étapes et les temps forts de la concertation, passés et à venir.



Maxime Planque, chef de projet concertation et autorisations pour Eoliennes en Mer de Dunkerque (EMD)



Christine Lombard, responsable concertation et autorisations pour RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

Interview



Claude Brévan, Priscilla Cassez et Jacques Roudier, garants* de la concertation

Notre rôle est principalement d'assurer le droit à l'information et à la participation pour tous les citoyens et de veiller à la qualité et l'intelligibilité des informations diffusées.

[Lire l'article](#)

* désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP)

L'actu en bref



2500

personnes rencontrées sur le Village Énergies du futur

Durant l'été, EMD et RTE ont participé au Village Énergies du futur, organisé par la Halle aux Sucres, qui faisait étape sur les communes de Bray-Dunes, Gravelines et Malo-les-Bains.

Du 14 juillet au 29 août 2021, grâce au stand installé dans le Village, les équipes des maîtres d'ouvrage sont allées à la rencontre des citoyens, afin de leur présenter le projet et de recueillir leurs questions, leurs avis et leurs réactions.

À travers des panneaux d'information, un quiz, un formulaire de contribution, des activités pour les enfants ou encore un dispositif immersif avec des casques de réalité virtuelle, la cabane « Plein Vent ! » a permis aux quelques 2 500 personnes rencontrées de s'informer sur le projet éolien et son raccordement électrique, mais aussi de poser de nombreuses questions sur les thématiques de l'énergie, du paysage et de l'environnement notamment.

[Pour aller plus loin](#)



La localisation du raccordement se précise

[Lire l'article](#)



Une instance de concertation dédiée à la pêche professionnelle

[Lire l'article](#)



Un radar de détection des oiseaux installé

[Lire l'article](#)

Nous répondons à vos questions

Qui réalise l'étude d'impact et les études environnementales préalables à la mise en œuvre du projet ?

Une étude d'impact du projet sur l'environnement, commune aux maîtres d'ouvrage EMD et RTE, est en cours de rédaction. Elle sera soumise notamment à l'avis de l'autorité environnementale dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation du projet, ainsi qu'au public au moment de l'enquête publique. EMD et RTE ont mandaté deux bureaux d'études de renommées nationale et européenne afin de réaliser cette étude d'impact sur la base d'expertises environnementales menées spécifiquement pour le projet. Celles-ci concernent douze spécialités, qui ont mobilisé une trentaine de bureaux d'experts, organismes scientifiques ou associations environnementales reconnus chacun pour leurs connaissances du contexte local, du milieu maritime et de l'éolien en mer, ainsi que pour leurs compétences dans leurs domaines spécifiques. On dénombre au total une soixantaine de personnes et experts intervenant dans l'élaboration de ces études, que ce soit pour la réalisation des inventaires et des observations sur le terrain, le traitement et l'analyse des données acquises ou encore l'évaluation des impacts du projet.

Chacune d'entre elles dispose de plusieurs années d'expérience dans le domaine des études en mer et des études terrestres de manière générale et spécifiquement dans la réalisation d'études d'impact sur l'environnement de projets de parcs éoliens en mer, à la fois en France (projets de Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Yeu-Noirmoutier, Dieppe-le Tréport) et à l'étranger (Royaume-Uni notamment).

Question posée lors du débat public



Une question sur le projet ?

Contactez-nous

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DU PROJET

Eoliennes en Mer de Dunkerque

Cœur Défense Tour B, 100, esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris La Défense Cedex

RTE Hauts-de-France

Service Concertation Environnement Tiers, 62 rue Louis Delos 59700 Marcq-en-Barœul

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information du projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et de son raccordement électrique. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant.

Pour vous désabonner de notre newsletter, cliquez-ici : [me désinscrire](#)

Crédits photos : © EMD, RTE, Olivier Soury, Priscilla Cassez, Société Sinay : Charles Eric Deplanck
© 2021 EMD et RTE, All rights reserved.